

**- RÉSOLUTION -**  
**CRÉATION GROUPE DE TRAVAIL SUR CRITÈRES D'ALLOCATION**

**TITRE: *Résolution de l'ICCAT pour la création d'un groupe de travail sur les critères d'allocation***  
(Communiquée aux Parties contractantes: **22 décembre 1998**)

*CONSIDÉRANT* qu'il est nécessaire de renforcer l'ICCAT en tant qu'organe régional de gestion des pêcheries ;

*COMPTE TENU* des règles applicables du Droit international et des principes des accords et instruments internationaux pertinents concernant les mesures de conservation et de gestion ;

*RAPPELANT* les responsabilités de l'ICCAT en ce qui concerne l'application des dispositions du Code de conduite de la FAO pour une Pêche responsable, et autres instruments internationaux pertinents ;

*RÉAFFIRMANT* la volonté des Parties de garantir l'application totale des actuelles mesures réglementaires;

LA COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION  
DES THONIDÉS DE L'ATLANTIQUE (ICCAT) DÉCIDE:

- 1 De créer un Groupe de travail ouvert sur les Critères d'allocation, dont les termes de référence consisteront à :
    - a Analyser et envisager la recommandation de critères relatifs à l'allocation de quotas, y compris les questions d'allocation qui affectent les Parties contractantes actuelles, les nouvelles Parties contractantes et les Parties, Entités ou Entités de pêche non contractantes, qui doivent être adoptés par l'ICCAT ; et
    - b Analyser et étudier d'autres questions pertinentes associées à cet objectif.
  - 2 Que, dans l'exercice de sa mission, le Groupe de travail :
    - a Transmettra ses progrès sur les paragraphes 1.a) et 1.b) ci-dessus au Secrétariat de l'ICCAT en respectant un calendrier défini ;
    - b Recevra l'assistance du Secrétariat de l'ICCAT ;
    - c Déploiera tous ses efforts pour tenir au moins une réunion intersessions avant la prochaine réunion ordinaire de la Commission ;
- Et
- 3 D'inviter les observateurs aux réunions de l'ICCAT, la FAO et autres organisations régionales de pêche à participer aux réunions du Groupe de travail.